



	Rédaction	Vérification	Approbation	<b>LIVRET D'ACCUEIL DES INTERIMAIRES</b> DI-1005 AC Fi : RESSOURCES HUMAINES
	M. BOURGEON  Le 12/06/2018	P. ESPITALIE  Le 12/06/2018	C. AMELIN  Le 18/06/2018	
<b>But du document :</b> Informer les intérimaires et stagiaires des principales règles d'hygiène et de sécurité à respecter au sein de l'entreprise.				
<b>Circuit du document :</b> RH → Intérimaires / Stagiaires → Service Qualité → RH (classement : SQ / archivage : 5 ans)				

# LIVRET D'ACCUEIL DES INTERIMAIRES



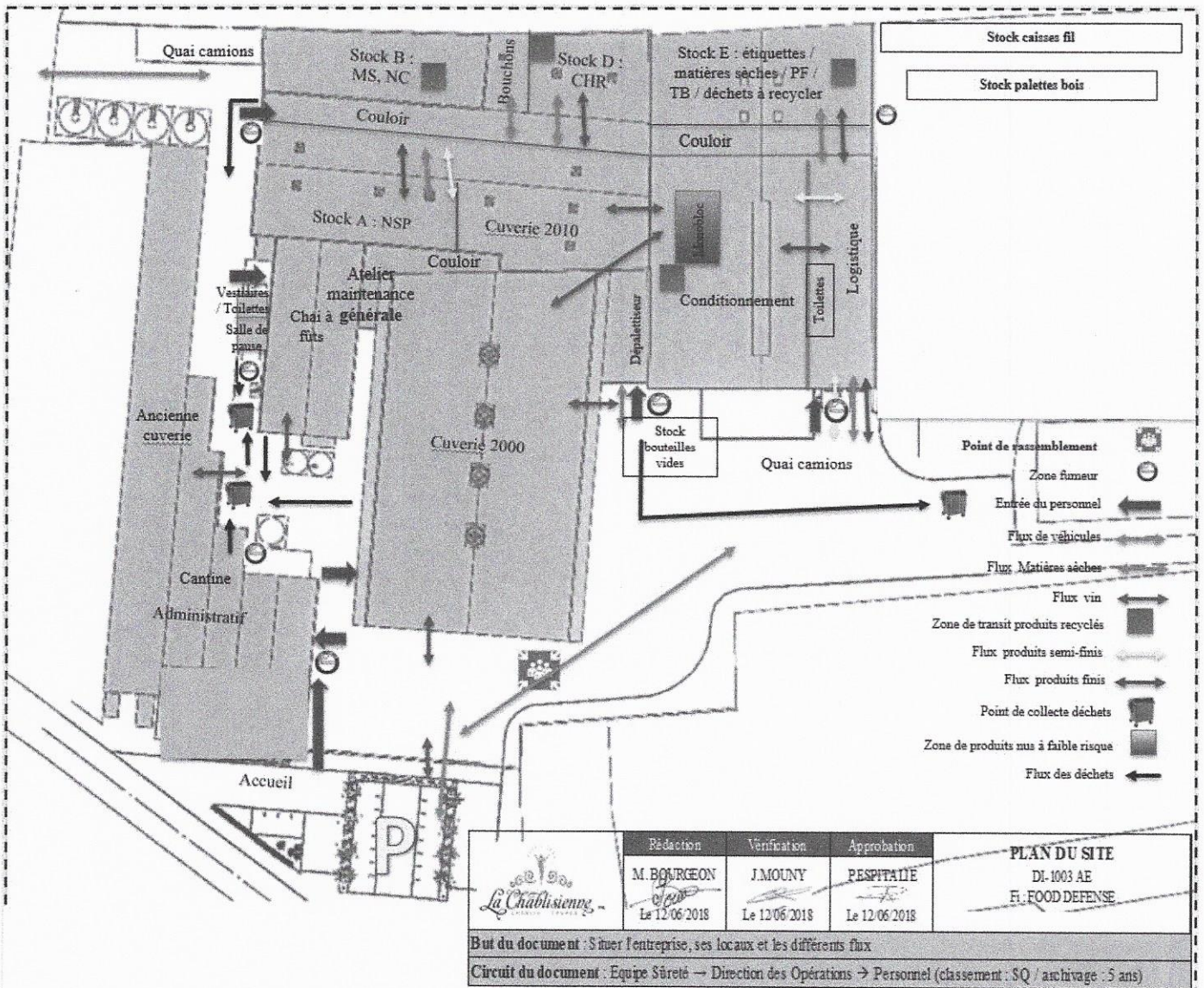
**Ce livret d'accueil contient les informations indispensables au bon déroulement de votre mission dans notre société.**





8, Boulevard Pasteur – B.P. 14 – 89800 CHABLIS – France – Tél +33 (0) 3 86 42 89 89 – Fax +33 (0) 3 86 42 89 90  
 Société Coopérative Agricole à capital variable – Agrément 89.25, reconnue organisation de producteurs sous le n° 89 54 13 85  
 Siret 778 655 803 00014 - APE 1102B – N° T.V.A. C.E.E. : FR 35 778 655 803 – N° d'accise : FR 93550E0017 – D 778 655 803 R.C.S. Auxerre  
[www.chablisienne.com](http://www.chablisienne.com)

	Rédaction	Vérification	Approbation	<b>LIVRET D'ACCUEIL DES INTERIMAIRES</b> DI-1005 AC FI : RESSOURCES HUMAINES
	M. BOURGEON  Le 12/06/2018	P. ESPITALIE  Le 12/06/2018	C. AMELIN  Le 18/06/2018	
<b>But du document :</b> Informer les intérimaires et stagiaires des principales règles d'hygiène et de sécurité à respecter au sein de l'entreprise.				
<b>Circuit du document :</b> RH → Intérimaires / Stagiaires → Service Qualité → RH (classement : SQ / archivage : 5 ans)				

## Plan de La Chablisienne

### L'accès au site est réglementé



	Rédaction	Vérification	Approbation	<b>LIVRET D'ACCUEIL DES INTERIMAIRES</b> DI-1005 AC Fi : RESSOURCES HUMAINES
	M. BOURGEON  Le 12/06/2018	P. ESPITALIE  Le 12/06/2018	C. AMELIN  Le 18/06/2018	
<b>But du document :</b> Informer les intérimaires et stagiaires des principales règles d'hygiène et de sécurité à respecter au sein de l'entreprise.				
<b>Circuit du document :</b> RH → Intérimaires / Stagiaires → Service Qualité → RH (classement : SQ / archivage : 5 ans)				

## Accueil

Lors de votre premier jour de mission, merci de bien vouloir vous présenter à l'accueil.

### Horaires de travail

- En équipe : 5h00 – 13h00 ou 13h00 – 21h00
- En journée : 8h00 – 16h30

### Pause

- Travail en équipe : ½ heure de pause déjeuner qui est rémunérée : obligation de rester sur le site.
- Travail en journée : ½ heure de pause déjeuner non rémunérée : autorisation de sortir du site.

### Règlement intérieur

Le règlement intérieur doit être respecté par tous.

Il est affiché dans le sas qui donne accès à la production et disponible auprès du service Ressources Humaines.

### Hygiène

La Chablisienne est un site agro-alimentaire certifié **pour les référentiels qualité IFS et BRC** : les consignes d'hygiène doivent être respectées par tous.

### Sécurité



Le port des chaussures de sécurité est obligatoire : elles sont fournies par l'agence de travail temporaire.



Des Équipements de Protection Individuelle (EPI) vous seront remis en fonction du poste occupé : **PORTEZ-LES. Le port des protections auditives est obligatoire en zone de production.** Respectez les consignes qui vous sont communiquées et / ou celles affichées à votre poste de travail.

### Absence et maladie

En cas d'absence ou de maladie, il est impératif de prévenir le plus rapidement possible La Chablisienne, ainsi que votre agence de travail temporaire.



#### Tabac

Interdiction de fumer dans tous les locaux de La Chablisienne, y compris la cigarette électronique. Des zones fumeurs sont prévues à cet effet à l'extérieur des locaux. **Après avoir fumé, époussetez votre tenue pour enlever tous résidus possibles de cendres.**



#### Alcool

La consommation d'alcool est interdite sur le site de La Chablisienne et les sites déportés : Grenouilles, Les Lys, La Chaise.






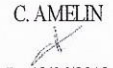
#### Divers

L'utilisation de téléphone portable à des fins privées est interdite pendant les horaires de travail. Seuls les stylos fournis par La Chablisienne sont autorisés en zones production et stockage, de même qu'aucun correcteur ne doit être utilisé dans ces zones. Signaler toute détérioration à votre responsable.

#### Allergène

Seul un allergène est présent sur le site : le SO<sub>2</sub> (ou encore appelé sulfites).

Après avoir mangé, inspectez votre tenue pour éviter d'introduire accidentellement des allergènes.

	Rédaction	Vérification	Approbation	<b>LIVRET D'ACCUEIL DES INTERIMAIRES</b> DI-1005 AC FI : RESSOURCES HUMAINES
	M. BOURGEON  Le 12/06/2018	P. ESPITALIE  Le 12/06/2018	C. AMELIN  Le 18/06/2018	
<b>But du document :</b> Informer les intérimaires et stagiaires des principales règles d'hygiène et de sécurité à respecter au sein de l'entreprise.				
<b>Circuit du document :</b> RH → Intérimaires / Stagiaires → Service Qualité → RH (classement : SQ / archivage : 5 ans)				

## La Sécurité à La Chablisienne

### 1) Les règles de base

- ↪ Respectez les règles de sécurité signalées par voie d'affichage.
- ↪ Il est totalement interdit d'utiliser les chariots élévateurs ou autres moyens de manutention sans y avoir été autorisé par la Direction Générale dans le respect de la réglementation en vigueur. Il est interdit d'utiliser les téléphones portables en cas de conduite de chariots motorisés ou de véhicules à moteur.



### 2) La Circulation

#### À l'extérieur des bâtiments :

- ↪ Roulez lentement (10 km/h).
- ↪ Stationnez sur le parking prévu à cet effet.



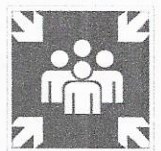
#### À l'intérieur des bâtiments :

- ↪ Empruntez les passages piétons :
  - \* Les portes réservées aux passages piétons sont identifiées.
  - \* Des couloirs de circulation sont identifiés par une signalétique appropriée et/ou délimités par des barrières métalliques.
  - \* Des miroirs sont installés aux intersections de circulation.
- ↪ Prenez garde à la circulation des engins de manutention.

### 3) Consignes en cas d'alarme

En cas de déclenchement de l'alarme sonore **QUITTER IMMEDIATEMENT LE BATIMENT.**

Se diriger vers les **SORTIES LES PLUS PROCHEES** et rejoindre le **point de rassemblement** se trouvant sur le parking en façade de la cuverie 2000.



### 4) Risques de Coupures

Prêtez attention au verre, vous risquez de graves coupures ; utilisez les protections prévues : gants anti-coupeure.

Seuls les cutters à lame rétractable non sécable fournis par l'entreprise sont autorisés (cutter lame non rétractable non sécable autorisé pour le service maintenance générale). Les lames sont à demander à votre responsable ; rendre les lames usagées en échange.



En cas de coupure pendant les heures de travail :

- 1) Stopper son activité,
- 2) Appeler un sauveteur secouriste du travail (SST) ou à défaut un supérieur hiérarchique  
Porter un pansement bleu si la blessure est bénigne et / ou des gants pour protéger la blessure (si blessure à la tête, porter une charlotte) et assurer la sécurité des aliments,
- 3) Ne reprendre son poste qu'après autorisation de son supérieur hiérarchique ou du service Qualité.



### 5) Risques Chimiques

Utilisez les protections prévues selon les consignes au poste : port des EPI adaptés (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).



